|  |
| --- |
| **Politique** |
| ⬜ | Informer tous les gestionnaires des règlements mis en place par des donateurs régissant le contrôle des vivres offerts par le Gouvernement des Etats-Unis |
| ⬜ | Le personnel des entrepôts ou les autres agents qui contrôlent directement les vivres ne sont pas habilités à rédiger ni à approuver eux-mêmes les plans de distribution, à déterminer où les vivres seront expédiés et à émettre une autorisation pour l'expédition des vivres. |
| ⬜ | Au moins, le personnel qui n'est pas directement impliqué aux opérations de l'entrepôt effectue et réconcilie un inventaire physique trimestriel de l'entrepôt. |
| **Procédures d'utilisation normalisées recommandées** (peuvent varier en fonction du contexte de l'entrepôt) |
| ⬜ | Tous les membres du personnel autorisés à recevoir, expédier, reconditionner et recycler/vendre/détruire des vivres savent qu'ils peuvent être tenus financièrement responsables de tout ce qu'ils signent, indépendamment de la quantité et de la qualité réelles. |
| ⬜ | Les personnes qui contrôlent, préparent et signent les lettres de transport sont spécifiées. |
| ⬜ | La ou les personnes qui rapprochent les fiches de stocks sur le site de stockage avec les inventaires physiques et qui veillent à ce que les différences soient ajustées par le personnel autorisé sont spécifiées. |
| ⬜ | Les gestionnaires examinent tous les rapports produits par le personnel de distribution pour vérifier l'exactitude et l'exhaustivité des données, et la réconciliation avec les documents sources (p. Ex., Les lettres de transports, les inventaires physiques et les rapports de distribution). |
| ⬜ | Après la distribution, tous les contenants vides (tels que les sacs et les bidons d'huile) sont collectés, comptés, enregistrés et recyclés/vendus/détruits conformément aux procédures opérationnelles standard établies et cela de la manière convenue avec l'USAID. |